



Suppressions de postes à la rentrée 2023 : Le gouvernement organise le chaos ! Organisons la mobilisation !

Les personnels manquent partout dans les écoles, établissements et services mais le ministre et le gouvernement veulent poursuivre le chaos pour la rentrée 2023. Les instances de carte scolaire vont se réunir prochainement. Les décisions de suppressions de postes prises au niveau national qui vont se décliner dans les académies et les départements auront des conséquences catastrophiques.

Une véritable saignée !

Dans le premier degré, 1 167 postes en moins (- 155 à Paris, - 150 à Lille, - 99 en Normandie, - 85 à Nancy-Metz, - 81 à Orléans-Tours, - 78 à Nantes...). Dans le second degré, 481 postes en moins (- 182 à Paris, - 160 à Lille, - 106 en Guadeloupe, - 105 en Normandie, - 99 à Dijon, - 69 à Besançon, - 65 à Amiens...).

Aucune création de poste pour les personnels administratifs, pour les personnels infirmiers, assistants sociaux, médecins... déjà placés dans des conditions impossibles.

La FNEC FP-FO ne peut l'accepter et exige l'annulation de toutes les suppressions de postes, le recrutement de tous les postes statutaires nécessaires, la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent. Elle défendra pied à pied ces revendications lors des instances et à tous les niveaux. Elle appelle les personnels à se réunir pour lister les besoins en postes et combattre les suppressions programmées.

Un déficit de recrutement savamment orchestré !

S'ajoute à ces suppressions de postes le déficit de recrutement de personnels. En 2022, plus de 4 000 postes n'avaient pas été pourvus au concours. Pour la session 2023, en dépit des deux semaines de délai supplémentaires d'ouverture du concours, le nombre de candidats reste parfaitement insuffisant pour pourvoir la totalité des postes. Dans le premier degré, il y a 38 % d'inscrits de moins qu'en 2021. Dans le second degré, 18,5 % d'inscrits de moins qu'en 2021. Cela s'explique en particulier par une titularisation sans cesse repoussée avec la « masterisation » et la réforme Blanquer des concours. Cette situation aboutira à un recours accru à des personnels contractuels qui ne couvrira pas la totalité des besoins, faute de volontaires. Donc au final, ce sont des personnels qui vont manquer face aux élèves, des remplacements qui ne seront pas assurés... : le chaos.

Rien d'inéluctable !

Pour stopper cette hémorragie, qui n'est pas sans rappeler la situation de l'hôpital, les solutions pour recruter les personnels sous statut sont connues : réelle revalorisation des salaires pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, arrêt des contre-réformes et amélioration des conditions de travail, abandon de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours, retour à un recrutement au niveau licence pour les enseignants.

Bloquer le gouvernement sur sa réforme des retraites pour ouvrir la voie à la satisfaction de toutes les revendications !

Le président Macron et la première ministre Borne confirment leur volonté d'allonger l'âge légal de départ en retraite. La majorité de la population, la totalité des organisations syndicales, s'y opposent. Les organisations syndicales appelleront à la grève interprofessionnelle en janvier, dès que les annonces seront effectives.

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir pour préparer la grève pour l'abandon de la réforme Macron-Borne des retraites. Les faire reculer sur leur réforme des retraites constituerait un formidable point d'appui pour obtenir satisfaction pour toutes nos revendications, et en particulier pour les créations de postes et le recrutement des personnels nécessaires !

Montreuil le 4 janvier 2023